



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mortalité sur les routes de l'Eure

Question écrite n° 698

Texte de la question

Mme Christine Loir attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la mortalité routière dans l'Eure. La situation sur les routes du département est extrêmement préoccupante. Entre le 1er janvier et le 19 août 2024, la préfecture de l'Eure a dénombré 34 décès dans des accidents de la route. Sur cette même période en 2023, il y en avait 19, soit une augmentation de près de 79 %. Les deux derniers accidents mortels ont fait trois victimes, notamment deux jeunes hommes âgés de 22 et 31 ans, le 12 août 2024, sur les routes de Saint-André-de-l'Eure, dans la première circonscription. Les statistiques, publiées fin juin 2024, montrent que 21 % des accidents sont liés à une vitesse excessive, commise par une tranche d'âge homogène de conducteurs. Les excès de vitesse, surtout en zone gendarmerie, constituent un facteur majeur dans ces accidents mortels. En zone urbaine, l'inattention au volant, notamment à cause de l'usage du téléphone portable, est devenue un problème majeur. À cela s'ajoutent les dangers de la conduite sous l'emprise de stupéfiants et d'alcool, qui augmentent considérablement les risques d'accidents graves. Mme la députée salue l'engagement des forces de l'ordre, mobilisées toute l'année sur les routes, pour leurs actions de prévention et de sensibilisation auprès des automobilistes, ainsi que pour les contrôles effectués tout au long de l'année pour la sécurité de tous. Face à cette hausse dramatique de la mortalité routière dans l'Eure, elle lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement envisage de prendre pour faire baisser ce chiffre tragique des accidents de la route dans le département.

Texte de la réponse

En 2024, 3 190 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine (+0,7 %) et 233 000 ont été blessées dont 16 000 gravement. Pour la seconde année consécutive, le nombre de tués reste sous la barre des 3 200 morts et le nombre de blessés recule de 0,8 % par rapport à l'année précédente. Sur la même période, 434 accidents corporels sont survenus sur les routes de l'Eure provoquant 42 décès et 590 blessés. Même si le nombre d'accidents a reculé de 3,7 % et celui des blessés de 4,4 % par rapport à 2023, la mortalité routière n'avait jamais atteint un tel niveau depuis 2016 dans le département. La vitesse excessive, l'inattention et les conduites addictives (alcool et stupéfiants) sont à l'origine des deux tiers des accidents et les jeunes de moins de 25 ans sont le plus touchés puisqu'ils représentent un tiers des tués. Face à ce triste constat, dès le mois d'avril et à nouveau en juin, le préfet de département alertait publiquement sur l'inquiétante hausse de la mortalité routière tout en demandant une accentuation des opérations de contrôle et de sensibilisation. Ainsi, au cours de l'année, plus de 135 000 dépistages alcoolémie et près de 20 000 dépistages stupéfiants ont été réalisés, engendrant la constatation de 2 075 infractions pour l'alcool et 2 151 pour les conduites après usage de stupéfiants. Pour la vitesse, ce sont plus de 13 000 infractions qui ont été relevées. Ces actions offensives de contrôle ont conduit le préfet à prendre 3 702 mesures de suspension du permis de conduire. Dans le même temps, 85 actions de prévention ciblées au profit des publics les plus touchés ont été menées. C'est ainsi que près de 10 000 participants ont été sensibilisés au risque routier parmi lesquels 7 800 jeunes au travers, notamment, de 16 opérations en écoles primaires et 21 en établissements secondaires. À titre d'exemple, 400 lycéens de Louviers ont assisté à l'intervention d'un cascadeur professionnel pour une démonstration « choc »

des conséquences de la vitesse. À Val-de-Reuil, 60 motards volontaires ont été sensibilisés à la conduite prudente par les motards de la gendarmerie. Enfin, le 18 octobre 2024, quatre intervenants départementaux de sécurité routière ont sensibilisés les collégiens et lycéens présents aux rencontres de la Défense à Évreux. Parce que la violence routière n'est jamais une fatalité, les services de l'État sont pleinement mobilisés pour rendre nos routes plus sûres, tout particulièrement dans le département de l'Eure où la dynamique des contrôles et des opérations de prévention de ces derniers mois va être maintenue. La tenue d'assises départementales de la sécurité routière réunissant l'ensemble des acteurs publics, privés, associatifs, autour des enjeux de sécurité routière, constitue enfin un levier de mobilisation important à l'instar de ce qui a été réalisé en Eure-et-Loir en janvier 2025 ou dans l'Aube en mars 2025.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Loir](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 698

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2024](#), page 5186

Réponse publiée au JO le : [27 mai 2025](#), page 3979